

De : [OAI](#)
A : ["oi-all@newsletter.ion.lu"](mailto:oi-all@newsletter.ion.lu)
Objet : Info OAI Covid-19 n°11 : Think Tank OAI « Post Covid-19 » + Programme de stabilisation de l'économie + Fonds d'urgence à destination des très petites entreprises et indépendants
Date : jeudi 26 mars 2020 13:24:38



Chère / cher membre,

Nos précédents mails dans le cadre de la problématique du COVID-19 peuvent être consultés au lien suivant :

<https://www.oai.lu/fr/24/accueil/actualite-agenda/actualite/0-mode-news-id-2202/>

A. Think Tank OAI « Post Covid-19 »

Bien que nous soyons pris dans la gestion de nos activités au jour le jour dans le cadre difficile de cette crise sanitaire, **il importe d'assurer notre responsabilité sociétale en préparant dès à présent l'après-COVID-19.**

En tant que **professionnels intellectuels indépendants**, et avec une approche holistique, notamment au sein de la Maîtrise d'œuvre OAI (MOAI.LU), l'OAI et ses membres sont à même d'identifier les véritables enjeux du secteur de la construction pendant et après cette crise, et les réponses innovantes à y apporter.

Nous proposons de recueillir les points saillants et les idées des membres OAI pour concevoir et préparer des solutions avec nos partenaires (Administrations, communes, Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Fédérations des Artisans...).

Vos suggestions procédurales, opérationnelles, juridiques, financières... permettront de nourrir un **Think Tank OAI « Post Covid-19 »** en vue

1. d'apporter des pratiques utiles pendant la crise.
2. d'amorcer un « reboot » rapide du secteur de la construction.
3. de participer au débat sociétal pour tirer les bonnes conclusions de cette crise pour construire un meilleur vivre-ensemble.

A cet effet, merci de nous faire parvenir vos contributions via le formulaire sous <https://www.oai.lu/fr/24/accueil/actualite-agenda/actualite/0-mode-news-id-2207/>

Cet appel est également ouvert à tous les acteurs du secteur de la construction, des maîtres d'ouvrage aux entreprises et artisans, en passant par les administrations.

B. Programme de stabilisation de l'économie

Le Gouvernement a présenté hier un programme de stabilisation qui remplit [quatre objectifs majeurs et immédiats](#) pour les entreprises :

1. répondre aux besoins de liquidités immédiats,

2. faire face aux difficultés de trésorerie,
3. accéder plus facilement à l'emprunt et
4. maintenir l'emploi.

Vous trouverez [sous ce lien](#) le résumé des différentes mesures disponibles et celles qui vont être mises en place dans les prochains jours.

C. Mise en place d'un fonds d'urgence à destination des très petites entreprises et des indépendants

La Direction générale des classes moyennes a mis en place un **fonds d'urgence à destination des très petites entreprises et des indépendants**.

Grâce à cette mesure, les **entreprises de maximum 9 salariés** et les **indépendants** (occupant au maximum 9 salariés ou sans salariés) qui sont en possession d'une **autorisation d'établissement valable** délivrée avant le 18 mars 2020 (réalisant un chiffre d'affaires annuel de minimum 15.000 euros et dont l'activité a dû être interrompue suite à l'entrée en vigueur du règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le Covid-19) pourront introduire une demande pour bénéficier d'une **aide financière immédiate unique et non remboursable de 5.000 euros**.

La Direction générale des classes moyennes met à disposition des entreprises / indépendants concernés un formulaire de demande.

Le dossier complet daté et signé par une personne habilitée à engager l'entreprise, accompagné de ses annexes, doit être envoyé par courrier ou par voie électronique (corona.pme@eco.etat.lu), en y joignant le formulaire en format pdf (si l'envoi se fait dans un autre format, il y a lieu de veiller à la lisibilité du formulaire).

En cas d'envoi postal, il faut indiquer le libellé suivant sur l'enveloppe :

Ministère de l'Économie
Direction générale des classes moyennes
Service des aides d'État
19-21 boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

Pour tous les détails sur cette aide consultez le [site Guichet.lu sur le fonds d'urgence](#).
Téléchargez le [formulaire nécessaire](#) pour la demande.

Die deutsche Fassung finden Sie unter [Guichet.lu](#).

Salutations cordiales,

Pierre HURT
Directeur

Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils
OAI – Forum da Vinci
6, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

Tel.: +352 42 24 06
mailto: oai@oai.lu

Web : www.oai.lu

Suivez l'OAI sur les réseaux sociaux



OAI

**ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGENIEURS-CONSEILS**